



**LA FERTÉ ALAIS  
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION**

15 septembre 2020

**DATE D’AFFICHAGE**

15 septembre 2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

**OBJET :**

**Election des membres des  
commissions de la CCVE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt, le 28 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Laure CHENU, Rodolphe WELSCH

**Etaient Absents :**

M. José AZEVEDO

**Etaient Absents-excusés :**

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Hervé FRANEL  
M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS  
M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN  
Mme Danièle PAGEARD donne pouvoir à Stéphane LE PECULIER  
Mme Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX donne pouvoir à Camille CRONIER

**ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE LA CCVE**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;

**VU** l’arrêté préfectoral n°2019-PREF.DRCL 403 du 25 octobre 2019 constatant la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d’Essonne à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020 ;

**VU** l’arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DRCL-171 du 04 juin 2020 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d’Essonne par la modification de la liste des compétences obligatoires, la redéfinition des compétences supplémentaires et la mise en place d’une nouvelle répartition des sièges ;

**VU** la délibération n°10-2020 de la CCVE en date du 15 juillet 2020 relative à la création des commissions thématiques,

**CONSIDERANT QUE** la composition des différentes commissions doit respecter le principe de représentation proportionnelle pour permettre l’expression pluraliste des élus de l’assemblée délibérante.

**CONSIDERANT QU’UN** conseiller communautaire membre d’une commission peut en cas d’empêchement, être remplacé par un autre conseiller communautaire ou municipal, dans le respect du principe de représentation proportionnelle ;

Pour :  
Contre :  
Abstention :

Transmise en sous-préfecture  
le

Publiée le

Notifiée le

Il est nécessaire de désigner au sein des commissions de la CCVE des membres titulaires pour siéger à la CCVE :

### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**PREND ACTE** de la création des commissions permanentes suivantes :

- **Commission Finances :**  
Est désigné Mariannick MORVAN
- **Commission Action sociale :**  
Est désigné Claire HERLIN
- **Commission Développement Economique et Commerces :**  
Est désigné Guy-Charles HUMBERT
- **Commission Aménagement du Territoire – Réseaux-Gens du voyage :**  
Est désigné Stéphane RAYNAL
- **Commission Développement durable – GEMAPI :**  
Est désigné Hervé FRANEL
- **Commission Déchets ménagers et assimilés :**  
Est désigné Hervé FRANEL
- **Commission Transport et mobilités :**  
Est désigné proclamé Alexa PELAGE
- **Commission Insertion et emploi :**  
Est désigné Claire HERLIN
- **Commission Action et équipements sportifs d'intérêt communautaire :**  
Est désigné Alexa PELAGE
- **Commission Tourisme et valorisation du patrimoine :**  
Est désigné Mariannick MORVAN
- **Commission Actions et équipements culturels d'intérêt communautaire :**  
Est désigné Ariel SHEPS
- **Commission Usages numériques et actions en faveur de la prévention et de la sécurité :**  
Est désigné Ariel SHEPS
- **Commission Action sanitaire, espace France et promotion de l'égalité et l'accès aux droits :**  
Est désigné Guy-Charles HUMBERT
- **Commission Intercommunale des impôts directs :**  
Est désigné Mariannick MORVAN
- **Commission Intercommunale pour l'accessibilité :**  
Est désigné Marie-Solange GRILLOT

**AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,  
Mariannick MORVAN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Élection des membres des commissions de la CCVE

.....  
Date de décision: 28/09/2020

Date de réception de l'accusé 07/10/2020  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 9\_76

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200928-9\_76-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 76 - DELIBERATION élection des membres des commissions de la  
CCVE.pdf ( 99\_DE-091-219102324-20200928-9\_76-DE-1-1\_1.pdf )